

Royaume du Maroc Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Résumé¹

_

¹ Le résumé fait partie du rapport qui sera publié sur le site du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. https://www.ifad.org/en/web/ioe/home

Résumé

A. Introduction.

- 1. La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA au Maroc a été réalisée suite à l'approbation par le Conseil d'administration du FIDA, du plan de travail et budget de IOE pour 2020, lors de la 128ème session. Les objectifs de l'évaluation ont été de : i) apprécier la performance du partenariat entre le FIDA et le Gouvernement pour l'éradication de la pauvreté rurale et ii), tirer les enseignements à prendre en compte pour la formulation du prochain document stratégique (COSOP) du programme du FIDA au Maroc.
- 2. Conformément au manuel de IOE (édition de 2015), l'ESPP apprécie la performance de la stratégie et du programme de pays, en se fondant sur l'ensemble des activités, financées par des prêts et hors prêts, mises en œuvre sur une période donnée. Dans le cas d'espèce, l'évaluation a couvert la période 2009 - 2020. Une approche mixte de collecte et d'analyse de données a été appliquée pour l'évaluation, qui été exécutée dans un contexte difficile de prévalence de l'épidémie liée à la COVID-19, avec comme corollaire des contraintes de collecte de données de terrain. Ainsi, les conclusions et appréciations se fondent sur des évidences obtenues par triangulation à partir de: (i) la mission préparatoire effectuée en janvier 2020 (avant la généralisation de la COVID-19); (ii); la revue documentaire approfondie et des données secondaires; (iii) des entretiens par visioconférences avec diverses parties prenantes du FIDA, du Gouvernement, non-gouvernementales, multilatérales et autres; (iv) une enquête d'opinions par questionnaire auprès des directions provinciales de l'agriculture (DPA); et (v) une collecte de données primaires (de terrain) réalisée par des consultants nationaux.

B. Contexte national et programmatique du FIDA

- 3. Avec une population de 35,2 millions d'habitants en 2018 (HCP, 2019), le Maroc fait partie des pays à revenu intermédiaire pour un PIB par habitant de 3204 USD en 2019 (Banque Mondiale). L'Indice de développement humain (IDH) classe le pays au 121ème rang sur 189 pays en 2018. Des progrès significatifs de réduction de la pauvreté ont été enregistrés dans un passé récent. Ainsi, l'incidence de la pauvreté au niveau national est passé de 15,3% à 4,8% entre 2001 et 2014. L'emprise de la pauvreté reste particulièrement préoccupante en milieu rural où elle atteint 9,5%, contre 1,6% en milieu urbain.
- 4. Le secteur agricole employait 38,7% de la population active occupée en 2017, et contribuait pour près de 13,9% au total des valeurs ajoutées (aux prix courants) durant la période 2008-2017 (MEF, 2019). Le secteur a connu une croissance dynamique de de 6% sur la période 2008-2017, attestant une bonne dynamique des filières agricoles. Cette performance a été tirée par le sous-secteur des grandes et modernes entreprises agricoles, opérant sous cultures irriguées et dans des zones pluviales favorables. Les zones défavorables (dont les zones de montagne) concentrent en grande partie la petite agriculture familiale, soumise à la pauvreté rurale, avec des systèmes de production à orientation céréalière et agro-pastorale.
- 5. Le Plan Maroc Vert (PMV) a été le principal cadre stratégique du secteur agricole sur la période 2008-2020. Les interventions du FIDA dans le Royaume, durant la période évaluée, s'inscrivaient dans le Pilier II de ce plan, qui porte sur l'accompagnement solidaire de la petite agriculture familiale vers des dynamiques entrepreneuriales. Par ailleurs, les orientations de la Stratégie Nationale de Développement de l'Espace Rurale et des Zones de Montagne (SNDERZM), a aussi permis le cadrage des actions du FIDA dans lesdites zones. Le PMV étant arrivé à son terme, le Gouvernement a lancé en 2020 la nouvelle stratégie

- dénommée « Génération Green 2020-2030 », qui accorde une priorité à l'élément humain, avec l'émergence d'une classe moyenne agricole (dont les jeunes entrepreneurs), et une nouvelle génération d'organisations rurales. Elle met aussi l'accent sur la pérennité du développement agricole, y compris la consolidation des filières agricoles, le développement d'innovations de type 'Green-Tech' et une agriculture éco-efficiente.
- 6. S'agissant du FIDA, le COSOP de 2008 a été l'unique cadre stratégique pour ses opérations dans le Royaume sur la période évaluée. Le but visé par ce dernier était d'améliorer et de diversifier durablement la production et les revenus des petits agriculteurs, des femmes et des jeunes ruraux, en lien avec les objectifs du millénaire pour le développement. Trois objectifs stratégiques avaient été définis portant sur: i) la participation des communautés rurales au processus de développement, ii) l'accès des ruraux pauvres à des services financiers, et iii) leur accès à l'eau et à des techniques de production améliorées. Ces objectifs ont fait l'objet d'une révision en 2017, après la prolongation du COSOP en 2015, pour mieux s'harmoniser avec la stratégie gouvernementale de promotion des filières et des produits de terroirs. Ainsi, la reformulation a pris en compte : i) l'appui à l'organisation des populations; ii) l'intégration des petits agriculteurs au sein des filières (amont et aval); iii) la résilience face aux changements climatiques et pour la gestion des ressources naturelles.
- 7. Le portefeuille des projets couverts par l'ESPP (période 2008-2019) inclut dix projets, dont six clôturés, deux ayant fait l'objet de revue à mi-parcours et un approuvé en fin 2019. Les interventions ont été principalement axées sur i) les aménagements hydroagricoles et le développement des infrastructures rurales; ii) la gestion et la conservation des eaux et des sols; iii) la participation et la responsabilisation des communautés iv) le développement des services financiers de proximité; et v) la valorisation des filières agricoles. Sur la période évaluée, les interventions du FIDA ont concerné les hauts plateaux de l'Oriental puis les zones de montagne où l'incidence de la pauvreté est relativement plus forte.

C. Performance du portefeuille.

- 8. La pertinence a été satisfaisante dans l'ensemble. Les objectifs du programme et des projets étaient bien alignés avec ceux du Pilier II du PMV, les orientations de la SNDERZM et les objectifs globaux du FIDA. Les approches déployées, le choix des zones d'intervention et les arrangements institutionnels de mise en œuvre des projets ont été adéquats. Il en a été de même pour les investissements en matière d'aménagements, de PMH, d'arboriculture et d'élevage, lesquels ont suivi une approche basée sur l'expression de la demande par les bénéficiaires. Toutefois, la conception de certains projets n'a pas suffisamment tenu compte des contraintes contextuelles liées aux capacités des producteurs, du développement d'activités en aval des filières, ni des opportunités de finance rurale existantes.
- 9. **Une efficacité du portefeuille plutôt satisfaisante.** Le programme a réussi à toucher directement 673 500 bénéficiaires, soit 90% des prévisions. Les objectifs d'infrastructures de base ont été atteints de manière satisfaisante; par exemple en termes de petite et moyenne hydraulique (PMH) avec des réalisations de seguias atteignant 536 km et des aménagements (ou réhabilitation) de périmètres irrigués atteignant près de 14500 ha (soit 126% des prévisions). Pareillement, la gestion des ressources naturelles a produit de très bons résultats, avec la promotion de pratiques agricoles durables de production végétale et animale. Les actions de promotion d'activités génératrices de revenus ont été plutôt satisfaisantes avec un taux de réalisation de 81% (1374 réalisés sur 1702); elles concernent (par exemple) l'engraissement des ovins et caprins, l'apiculture et la transformation / valorisation de produits agricoles suite à la création de coopératives ou groupements d'intérêt économique (GIE). S'agissant

- des unités de valorisation (UV), des résultats mitigés ont été obtenus, du fait des difficultés inhérentes à leur création et rentabilité. Des résultats insuffisants ont été obtenus par rapport à l'accès des ruraux pauvres à des services financiers adaptés. Enfin, en ce qui concerne l'accès des producteurs à des marchés fiables et rémunérateurs, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes du fait, d'une part de la faible autonomie opérationnelle de la majorité des UV, et d'autre part, la faiblesse des partenariats ou accords commerciaux avec le secteur privé.
- 10. Une efficience également plutôt satisfaisante. Des retards ont été observés systématiquement dans la mise en œuvre des projets, ce qui a conduit à l'extension de leur durée dans plusieurs cas (5/9). Le corollaire de cette situation a été des taux d'exécution financière des projets relativement inférieurs, avec une moyenne dans l'ordre de 70%. Mais dans l'ensemble, les coûts de gestions ont été bien contenus (moyenne de 7,5%) en restant en dessous des prévisions. Par contre, les coûts unitaires des réalisations sont restés supérieurs aux prévisions, ce qui peut s'expliquer par le contexte des zones d'intervention (éloignement et/ou enclavement).
- 11. L'impact du programme sur la pauvreté rurale a été plutôt satisfaisant. Les données des différents rapports d'achèvement et des enquêtes socioéconomiques (de début et fin) des projets ont permis de conclure que les appuis du FIDA ont contribué à l'amélioration de la productivité agricole dans les zones d'intervention; par exemple: 50% d'accroissement de la productivité de viande de race ovine locale (cas de Beni Guil), rendement moyen de miel par ruche multiplié par 5-6 suite à l'introduction de technique améliorée, rendements des oliviers et des pommiers améliorés respectivement de 50% et 28%. Les données révèlent aussi une amélioration sensible dans la possession de biens durables par les ménages, mais elles ne permettent malheureusement pas d'apprécier l'évolution du niveau de revenu des ménages bénéficiaires. Il est toutefois très probable qu'il y a eu une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des ménages, du fait des résultats positifs en terme de productivité et d'actifs des bénéficiaires. Pour ce qui est du capital humain et social, les projets ont contribué sensiblement à l'amélioration graduelle des capacités individuelles et collectives dans les zones appuyées, avec comme corollaire l'émergence d'organisations rurales (associations, coopératives et GIE), qui font désormais partie intégrante du paysage institutionnel des douars et communes, contribuant de facto au processus de développement local.
- 12. **Une durabilité des acquis plutôt insuffisante.** La durabilité technique des infrastructures et aménagements réalisés est faiblement satisfaisante, en dépit des accords d'entretien passés entre les projets, les communes et les associations de producteurs. La plupart des unités de valorisation et des coopératives créées sont encore faibles aux plans économique et institutionnel, car avant que beaucoup d'entre elles ne deviennent viables, les projets sont déjà achevés. Il n'existe pas des structures faîtières des organisations créées, pour accompagner la dynamique institutionnelle. En revanche, la viabilité sociale des réalisations est relativement bonne, en raison des acquis en termes de capital humain avec les formations imparties et surtout le rôle grandissant des organisations rurales (de producteurs femmes, hommes et jeunes) dans les douars. Le suivi technique après les projets est assuré par les DPA, l'ONCA et autres structures publiques qui sont institutionnellement solides, mais dont les moyens sont parfois limités pour des appuis pointus et adéquats dans ces zones difficiles.
- 13. Des résultats satisfaisants obtenus pour les innovations, mais une mise à l'échelle plutôt satisfaisante. Beaucoup d'innovations (approches, techniques et modèles institutionnels) ont été promues, souvent déjà testées dans d'autres contextes et introduites dans les zones d'intervention. Elles ont contribué à lever des contraintes au niveau de la productivité, de la résilience des écosystèmes, de l'autonomisation des femmes et de l'emploi des jeunes. Malheureusement, leur

mise à l'échelle n'est pas prouvée. L'innovation concernant les « équipes de métier » est identifiée pour être mise à l'échelle dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole du Gouvernement. Aucune innovation n'a été introduite en relation avec la finance rurale, laquelle constituait pourtant un objectif stratégique du programme jusqu'en 2017.

- 14. Une performance plutôt satisfaisante en termes d'autonomisation des femmes et de promotion des jeunes. Le programme a bénéficié assez substantiellement aux femmes à travers un allègement de leur travail ménager, des programmes d'alphabétisation et d'amélioration de leurs connaissances techniques, des opportunités de génération de revenus autonomes et une participation accrue dans les organisations villageoises. Mais, le taux des femmes ayant bénéficié des actions est resté à 29%, pour l'ensemble du portefeuille, en dessous de la limite de 30% exigible. Concernant les jeunes, les projets ont conduit des actions qui les ont positivement affectés, notamment en termes d'offre d'emplois rémunérés, de formations techniques, de création d'activités génératrices de revenu ou de microentreprises de type « équipes métiers ». Toutefois, l'insertion des jeunes comme des exploitants agricoles n'a pas été abordée.
- 15. La gestion de l'environnement et des ressources naturelles a été satisfaisante, de même que l'adaptation au changement climatique. Les projets ont contribué à une meilleure durabilité des parcours et espaces sylvopastoraux à travers des actions de mise en défens, de plantations (fourragères et arbustives) et de régénération. En outre, la durabilité des agroécosystèmes a été renforcée à travers les actions de CES (pour la gestion de l'eau, la réduction de l'érosion des sols, la gestion de la fertilité) et notamment à travers l'appui au développement de plantations arboricoles. Les réalisations importantes d'aménagements hydro-agricoles et de PMH ont été opportunes pour renforcer la résilience des communautés rurales face au défi du changement climatique. Par ailleurs, les actions spécifiquement financées par le FEM (technique de goutte à goutte, de pompage solaire, etc.) et l'établissement de cartes de vulnérabilité des exploitations ont été des succès en termes d'actions pour renforcer l'adaptation au changement climatique.

D. Performance des activités hors-prêts.

- 16. Une gestion des savoirs plutôt satisfaisante au niveau du programme. La faiblesse des systèmes de suivi-évaluation a été signalée pour plusieurs projets. L'ESPP a aussi constaté que plusieurs études prévues dans le COSOP pour renforcer les connaissances sur les systèmes agricoles des zones appuyées, n'ont pas été réalisées et que certaines expériences n'ont pas été documentées. Cependant, de bons exemples de production et de diffusion de savoirs à partir des expériences de projets ont été identifiés au sein du programme, parfois même sur la toile Web. Par ailleurs, il y a eu ces dernières années : i) la mise en place (avec l'appui du FIDA), d'un système d'information centralisé, même si sa performance reste à prouver après quelques années ; et ii) plusieurs actions favorables à la gestion des savoirs au sein du programme du pays.
- 17. **Des partenariats globalement plutôt satisfaisants.** Le partenariat stratégique avec les instances centrales du Gouvernement MEF, MAPMDREF, ADA et DDERZM et les partenariats opérationnels de mise en œuvre avec de multiples structures déconcentrées (publiques) et non gouvernementales ont été très pertinents et efficaces. Les partenariats pour la recherche développement ont été plutôt satisfaisants. Quant aux partenariats avec les acteurs techniques et financiers internationaux (multi ou bi latéraux, y inclus du système des Nations-Unies), ils ont été mitigés.
- 18. L'engagement dans le dialogue sur les politiques a été plutôt insuffisant. La contribution du FIDA à la formulation de politique et stratégie agricoles a été

réalisée de façon non proactive, à partir des projets. En effet, les expériences dans les zones de montagne ont été sûrement opportunes pour la définition des orientations de la stratégie nationale de développement rural et des zones de montagne; et les expériences en zones de steppes également utiles pour l'émergence de la loi sur la transhumance pastorale et la gestion des parcours. Mais, il n'y a pas de preuve d'action du FIDA qui ont facilité cela. L'ESSP a constaté que les actions menées avec l'appui du FIDA au titre de la Coopération sud-sud et triangulaire marocaine ont contribué à l'amélioration de stratégies agricoles pour au moins un pays impliqué dans cette coopération (Madagascar). En revanche, les résultats ont été décevants par rapport à l'amélioration du cadre juridique national du microcrédit, et sur les autres thèmes prévus par le COSOP.

E. Performance des partenaires.

- 19. Une performance plutôt satisfaisante du FIDA. Le programme du FIDA a montré une forte continuité et une bonne cohérence dans le choix d'intervenir dans les zones marginalisées de montagne, entièrement en adéquation avec les stratégies du Gouvernement et du FIDA. La capitalisation des leçons a été effective au sein du programme du pays du FIDA, mais pas avec les autres acteurs du secteur agricole. Après l'ouverture en 2016 du bureau de pays, il y a eu démultiplication du suivi de la gestion du programme, à travers des actions concrètes pour améliorer la gestion efficiente et efficace des projets, ce qui a commencé par produire des résultats, par rapport au défi d'extension (plus ou moins généralisée) de la durée des projets du portefeuille. Malheureusement, sur la période évaluée, le FIDA n'ait pas arrivé à sécuriser des cofinancements de la part d'autres bailleurs et partenaires internationaux. Les dons régionaux ont été dans l'ensemble pertinents, mais leur articulation avec les projets financés par des prêts a été faible, sinon absente. Les dons nationaux ont produit des résultats plutôt satisfaisants; par exemple, pour la Coopération sud-sud et triangulaire marocaine et pour la création de l'outil pour le suivi de la vulnérabilité au changement climatique de la petite agriculture familiale (présenté lors de la COP22 de Marrakech).
- 20. Une performance également plutôt satisfaisante du Gouvernement.

 L'engagement du Gouvernement dans la conception et la formulation des projets a été effectif, avec une bonne participation d'un large éventail d'acteurs des structures publiques et non-publiques, ainsi que des représentants des bénéficiaires. Les dispositifs de pilotage des projets ont bien fonctionné dans l'ensemble, en remplissant leurs fonctions. La gestion financière et fiduciaire des projets est globalement satisfaisante, mais des retards de mise en œuvre des projets et des faibles taux de décaissement ont été observés, en partie due aux procédures de passation de marché. Les mécanismes de suivi-évaluation et de gestion des savoirs ont été faibles sur la période évaluée et le nouveau système d'information n'a pas encore eu le temps de vraiment faire ses preuves.

F. Performance de la stratégie du programme de pays.

- 21. Pertinence stratégique satisfaisante. Les objectifs stratégiques et politicoinstitutionnels du programme étaient bien alignés avec les stratégies du
 Gouvernement et du FIDA. Le profil des projets a évolué, partant d'une approche
 de développement territorial intégré, vers des projets de développement des
 filières agricoles, plus à même de dynamiser l'économie locale et d'améliorer les
 revenus des ménages. L'ESPP estime qu'une bonne opportunité a été manquée de
 repenser la stratégie du FIDA au Maroc, lorsque le COSOP de 2008 était arrivée à
 son terme en 2014, au lieu de le prolonger et de maintenir les mêmes objectifs
 jusqu'en 2017, y inclus celui sur la finance rurale.
- 22. Efficacité plutôt satisfaisante de la stratégie et du programme de pays. La synthèse de la mise en œuvre de la stratégie et du programme fait apparaître ce qui suit : i) le succès remarquable des actions relatives à promotion des systèmes

de production en amont des filières (aménagements, techniques et pratiques agricoles améliorées ayant permis l'augmentation de la productivité et production agricoles, une meilleure gestion des ressources naturelles et la résilience face aux défis de changement climatique); ii) des faiblesses institutionnelles persistantes des organisations locales créées, lesquelles opèrent dans des zones défavorisées; et iii) le succès mitigé des actions en aval des filières, notamment en termes de partenariats avec les acteurs privés pour l'accès à des marchés plus rémunérateurs. De plus, les femmes et les jeunes ont été visés prioritairement dans la promotion des activités génératrices de revenu. Mais l'amplitude de ces dernières est encore insuffisante face aux défis de l'emploi des jeunes.

G. Conclusions.

- 23. L'approche de développement rural intégré et participatif a permis de répondre à des besoins réels concernant: i) les infrastructures de base ; ii) l'augmentation de la productivité agricole, iii) la diversification des sources de revenu et iv) la gestion des ressources naturelles. Ensuite, le développement des filières des zones de montagnes (arboriculture, élevage ovin et caprin, apiculture, plantes aromatiques et médicinales) a été appuyé, tout en maintenant accessoirement le développement intégré. Ces approches ont été, à beaucoup d'égards, pertinentes et efficaces, permettant des résultats très encourageants dans les domaines de la productivité et production agricoles, la gestion des ressources naturelles, et l'adaptation au changement climatique, avec de nombreuses innovations produites. Des résultats plus ou moins bons ont été obtenus en matière de diversification des sources de revenus, d'autonomisation des femmes et d'emploi des jeunes ruraux.
- 24. Des points faibles du programme ont été relevés pour : les taux de décaissement, la durabilité des acquis (maintenance technique des infrastructures, pérennité des coopératives et des unités de valorisation, durabilité institutionnelle des organisations rurales), la gestion des connaissances (documentation et partage des expériences pour une capitalisation effective, suivi évaluation), et enfin l'accès des producteurs à des marchés, à travers des partenariats gagnant-gagnant avec le secteur privé de l'aval des filières.
- 25. En matière de dialogue politique, la contribution du programme à l'évolution du cadre politico-institutionnel s'est opérée de façon non proactive. Aucun des thèmes politico-institutionnels prévus dans le COSOP n'a été abordé par le programme, mais la thématique de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire, qui n'avait pas été prévue, a enregistré des résultats remarquables. Enfin, les partenariats ont été stratégiquement et opérationnellement pertinents et efficaces avec les acteurs gouvernementaux.

H. Recommendations.

- 26. Au vu de la performance plutôt satisfaisante de l'ensemble de la stratégie et du programme de pays sur la période évaluée, et prenant en considération les orientations générales de la nouvelle stratégie « Generation Green» du secteur agricole, les recommandations suivantes sont à prendre en considération pour le futur COSOP.
- 27. Recommandation 1: En lien avec les priorités de la nouvelle stratégie « Generation Green», définir de nouvelles orientations stratégiques pour le programme du FIDA au Maroc, lequel doit se poursuivre dans les zones rurales défavorisées. La durabilité des systèmes de production (gestion des ressources naturelles et résilience au changement climatique) doit figurer parmi les priorités du programme, en prévoyant des mécanismes et approches pour une mise à l'échelle effective au plan national des innovations éprouvées. A cet effet, il est nécessaire de: i) assurer une meilleure diffusion et capitalisation des enseignements et leçons su sein du programme et entre partenaires techniques

- et financiers intervenant dans le sous-secteur de la petite agriculture (revue périodique); ii) améliorer la prise en compte de la rareté croissante de l'eau et renforcer les capacités de gouvernance de ladite ressource au niveau des douars, communes et des bassins versants; et iii) poursuivre les interventions dans une même zone jusqu'à l'atteinte d'un seuil critique d'acquis avant de la quitter, ce qui implique, si besoin, le recours à une 2e phase pour les projets.
- 28. Recommandation 2: Poursuivre les actions en direction des jeunes et des femmes, et assurer la mise à l'échelle effective des initiatives sur les équipes de métiers dans le cadre de la nouvelle stratégie « Green Generation », en adéquation avec la promotion du capital humain.

 Développer des actions pilotes dans diverses conditions d'installation des jeunes (hommes et femmes) en tant qu'entrepreneurs agricoles, sur la base d'études conséquentes et de recherches-actions permettant d'identifier comment lever diverses contraintes (foncier, accès aux terres domaniales et transmission du patrimoine familial, formation, financement, gestion, conseil et assistance technique, coaching et commercialisation), puis valoriser les expériences réussies pour une mise à l'échelle. De nouvelles opportunités d'emploi des jeunes seront aussi à explorer dans les domaines en expansion des « green jobs » et de la commercialisation en ligne des produits agricoles et alimentaires.
- 29. Recommandation 3: Poursuivre la promotion des filières porteuses, de façon complémentaire aux initiatives de développement territorial. Il s'agit spécifiquement de : i) identifier les filières porteuses des zones défavorisées appuyées et systématiser la conduite d'études complètes de faisabilité avant démarrage; ii) conduire une analyse explicite des débouchés, des circuits de commercialisation et des acteurs privés en aval des filières identifiées; iii) inciter les acteurs privés à conclure des partenariats (de type 4Ps) avec les producteurs, leur permettant un accès effectif et durable à des marchés rémunérateurs, y compris le renforcement des partenariats existants pour une labellisation plus rapide et étendue des produits de terroirs. Il faudra également identifier de façon participative les investissements prioritaires devant soutenir les actions de développement des filières (voir recommandation suivante), et mettre en place un dispositif pour une assistance technique rapprochée et continue aux unités de valorisation créées. Enfin, accentuer les appuis pour la professionnalisation des organisations au sein des filières appuyées.
- 30. Recommandation 4: Accentuer les actions de promotion du capital humain et social dans les zones rurales défavorisées et intensifier le renforcement des organisations de bases, pour qu'elles soient plus efficaces. Ceci doit amener à une meilleure structuration des organisations paysannes, qui seront à même de faire émerger et d'assurer le suivi des plans de développement réalistes (filières et/ou localités), lesquels doivent être pris en compte aux niveaux supérieurs décentralisés (plans communaux et provinciaux). Les organisations paysannes doivent également pouvoir participer au dialogue sur les politiques les concernant, de négocier la mobilisation des services et ressources publics pour la réalisation des actions (dont les infrastructures socioéconomiques) identifiées dans les plans, et échanger avec les pairs sur les expériences vécues.
- 31. Recommandation 5: Élaborer et mettre en œuvre un plan opérationnel de gestion des savoirs pour le programme du pays, qui facilitera une meilleure capitalisation et consolidation des acquis non seulement pour les projets du portefeuille, mais aussi les interventions dans les zones rurales défavorisées. Ceci peut constituer un axe de collaboration avec les autres agences ayant leur siège à Rome (FAO et PAM), en plus des autres initiatives en cours, ce qui permettra d'accompagner le gouvernement dans la capitalisation de l'ensemble des interventions concernant la petite exploitation familiale des zones défavorisées. La poursuite de l'amélioration et la consolidation des systèmes de S/E est nécessaire pour ce faire.

32. Recommandation 6: Renforcer les appuis à l'équipe de gestion du programme de pays, pour un meilleur engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles, notamment dans le contexte de la nouvelle stratégie « Green Generation ». Ceci passe par l'envoi périodique de missions techniques, qui appuieront non seulement en matière de dialogue sur les politiques publiques agricoles, mais aussi pour une gestion améliorée des savoirs au sein et au-delà du programme. Par ailleurs, le FIDA et le Gouvernement devront s'accorder sur des conditions à remplir (appropriées au contexte du pays), d'une part avant la signature des accords de prêt et d'autre part avant le lancement des projets.